

LE TOURNOI DE PÉTANQUE DU CAC



Tout au long de cette journée du 25 mai 2024, c'est dans une ambiance très conviviale que les parties se sont enchaînées et vers 18 H 00, il ne restait plus qu'à fêter les vainqueurs qui concouraient sous les couleurs de Charentilly : Alain et Dominique et Patrick et Bruno pour la consolante. Les Cerellois n'ont pas démerités et ont promis de faire mieux en 2025.



Un grand merci aux participants et à tous ceux qui ont donné de leur personne pour que l'affaire tienne la route et surtout à ceux qui nous ont aidé en fournissant le matériel et des lots.

Le CAC

Animation bibliothèque

L'illustratrice d'albums pour enfants, Christine Davenier, a animé un atelier qui a réuni une dizaine d'enfants qui ont découvert l'illustration sur l'histoire de « Minusculette ».




Fête de l'école et kermesse



Le samedi 22 juin, une kermesse organisée par Grandir à Cerelles a suivi la fête de l'école.

Grandir à Cerelles Jeux gonflables 26 mai sur la place Saint Pierre



La fête de l'été 2024

Le week-end du 29 et 30 juin 2024 s'est déroulée la fête de l'été de Cerelles. Un grand merci à tous ceux qui se sont déplacés le samedi malgré une météo des plus capricieuses. Si la semaine précédente l'installation s'est déroulée sous de bons auspices, il n'en a pas été de même le samedi soir. L'incertitude climatique a certainement retenu de nombreuses personnes à la maison. Mais c'est tout de même 800 à 900 personnes qui se sont déplacées pour le feu d'artifice tiré par la société Pyro-Concept. Le CAC quant à lui n'a pu servir que 460 repas (600 l'année dernière). Le spectacle musical assuré pour la 4^{ème} année consécutive par la troupe de Virgil Garreau a reçu un très bel accueil.



Un DJ opérationnel a permis aux personnes présentes de s'adonner à la danse jusqu'au bout de la nuit.

Le dimanche, 18 exposants ont animé le marché artisanal gourmand, il a reçu une belle fréquentation. De 14h00 à 16h30 l'association Rencontres et Loisirs a délégué Jonathan son professeur de Hip Hop afin de faire découvrir cette danse.

La buvette idéalement placée a fonctionné tout le week-end et a pu profiter de l'élan patriotique du dimanche. A noter la présence, sur deux jours, d'un manège pour les jeunes enfants ainsi que d'un stand de tir pour les plus âgés.

Les bénévoles du comité d'animation de Cerelles remercient chaleureusement tous ceux qui sont venus profiter de la fête, un grand nombre de participants est une satisfaction et une récompense pour leur investissement et merci à la municipalité pour l'aide apportée.

Le CAC



Le Cerellois

89ème bulletin municipal - juillet - août 2024



AGENDA Juillet à sept 2024

- 23/07 Conseil Municipal
- 02/09 Rentrée scolaire
- 06/09 Forum des Associations
- 19/09 Conseil Municipal

Le mot du Maire,

Après la période festive du mois de juin (fête de l'école et fête de l'été) les vacances sont là.

Pour une grande majorité, les cerellois vont s'évader pour cette période à la rencontre du soleil et des bords de mer. Les autres trouveront détente, promenades, randos sur notre commune.

L'aire de loisirs continue à se garnir pour développer les activités (terrains de sports collectifs, circuit de détente, table de ping-pong, aire de pique-nique, etc.).

Le Pôle santé, rue du Coq Hardi, commencera sa rénovation fin octobre.

Un rendez-vous à ne pas manquer à la fin des vacances : le 31 août, le bar-restaurant « Le Cérélis » fait son inauguration. Soyons nombreux à leur rendre visite !

Guy POULLE

Fermetures estivales

Bibliothèque

Du 1er au 31 août

Mairie + Agence Postale

Les mercredis après-midi

- * 24 et 31 juillet
- * 7 août

Les samedis matins

- * 27 juillet
- * 3 et 10 août

+

Vendredi et samedi 16 et 17 août

Mairie-Agence Postale

02 47 55 10 89

secretariat@mairie-cerelles.fr

www.mairie-cerelles.fr

Lundi et vendredi 9h-12h/14h-18h

Mercredi 9h-12h—14h-17h

Samedi 9h-12h

Bibliothèque

02 47 72 84 11

biblio@mairie-cerelles.fr

Lundi, mercredi et vendredi

16h-18h30

Samedi

10h-12h30

Le prochain bulletin municipal paraîtra début septembre 2024

BONNES
vacances!

Prochains Conseils Municipaux

23 juillet 2024 à 18 H 30
19 septembre 2024 à 18 H 30

Les PV des Conseils Municipaux et les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune www.mairie-cerelles.fr

PROJETS EN COURS

Place Saint-Pierre

(requalification de la place St Pierre et des abords de la Mairie)

L'objectif est de valoriser cet espace en le rendant plus harmonieux, agréable et attractif : offrir un lieu privilégié de rencontres, invitant à la détente :

- * Végétalisation
- * Mobilier urbain
- * Espaces de jeux supplémentaires
- * Halle couverte
- * Conservation de places de stationnement

Tous ces aménagements impliquent le démontage du city-stade.

Le choix du Maître d'Œuvre est en cours.

Pôle Santé

Suite à l'accord du Permis de Construire concernant la transformation en Pôle Santé de la maison située au 37 rue du Coq Hardi, un appel d'offres en vue du choix des entreprises chargées de réaliser les travaux, est en cours jusqu'au 19 juillet 2024.

Le bâtiment permettra d'accueillir 5 professionnels médicaux ou paramédicaux.

Le démarrage des travaux est envisagé pour le début du mois d'octobre 2024.

A retenir du dernier conseil municipal du 4 juillet 2024

Réseaux assainissement eaux usées

La Commune a décidé d'effectuer le diagnostic assainissement des eaux usées.

Cantine—accueil périscolaire

Le contrat avec Valeurs Culinaires qui arrivait à échéance a été renouvelé pour 4 ans suite à une consultation pour laquelle nous avons reçu 3 offres.

Les tarifs des repas ont été maintenus :

- * Maternels : 4,50 €
- * Primaires : 4,70 €
- * Adultes : 7,40 €

Le coût de la 1/2 heure de garderie passe de 1,30 € à un 1,40 €, suite à une augmentation de la fréquentation qui implique le recrutement d'un agent supplémentaire à la rentrée prochaine.

Le tarif du petit-déjeuner reste à 0,95 €.

Local communal à louer

La Commune dispose d'un local d'une superficie d'environ 30 m², comprenant une surface d'accueil, un sas et des sanitaires et disposant d'une place de parking privée, Ce bâtiment est situé en centre bourg à côté du bar/restaurant.

Disponibilité immédiate.

Convient à un cabinet pour profession libérale ou un bureau pour profession indépendante.

Contacts :

- * Guy GROUX : 06 50 74 96 54—gg.groux@hotmail.fr
- * Monique ROLSHAUSEN : 06 74 37 48 24—monique.rolshausen37@orange.fr



RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES À CERELLES

1er tour

David BILLON	7
Constance BALES	84
Christine DELARUE	10
François DUCAMP	257
Marina COCCIA	164
Sabine THILLAYE	222

Sur 1022 électeurs, 770 votants.
Exprimés 744
(21 blancs—5 nuls)

2ème tour

François DUCAMP	283
Sabine THILLAYE	445

Sur 1021 électeurs, 759 votants.
Exprimés 728
(23 blancs—8 nuls)

Cérémonie du 8 mai



A la suite des cérémonies habituelles au monument aux morts puis au cimetière, les participants se sont réunis à la salle Cersilla où une exposition rappelant le souvenir de nos gloires locales avait été organisée.

Ont été plus particulièrement mis à l'honneur 2 de nos cerellois, Maurice NOEL et Georges MAIGNAN, décédés en Normandie les 15 et 22 juin 1944.

Un certificat de citoyenneté a été remis aux enfants présents.

Le bar-restaurant rouvre ses portes !!

LE CÉRÉLIS
RESTAURANT / BAR / AFTER-WORK
7 RUE DE LA GRANDMAISON
37390 CERELLES.

GRANDE JOURNÉE D'INAUGURATION POUR L'OUVERTURE

LE 31/08/2024 DE 11H00 A 00H00

PUNCH MAISON 4euro LES 25 CL.

TOMBOLA LE JOUR DE L'OUVERTURE.

VENEZ NOMBREUX !!!

INFOS ET RESERVATIONS
LE CERELIS@GMAIL.COM
LE CERELIS
LE CÉRÉLIS

Opération TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Avez-vous pensé à l'opération « tranquillité vacances » qui vous permet de faire surveiller votre domicile.

Ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie.

Pour en faire la demande, suivez la procédure sur le site « Ma Sécurité ».



Chiens errants

Des chiens errants sont vus régulièrement sur la commune. Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser divaguer ses animaux sur la voie publique.

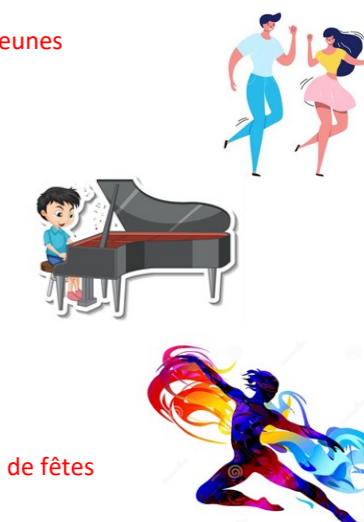
Les chiens non tenus en laisse et non accompagnés sont considérés comme « chiens errants ». Ils représentent un danger pour eux et pour autrui (risque d'accident).

La Mairie peut faire appel à la fourrière, dont le propriétaire du chien devra s'acquitter des frais y afférents et le montant de l'amende peut s'élever à 150 €.

Soyez vigilants !!

FORUM DES ASSOCIATIONS

Animations jeunes
Football
Pilates
Yoga
Dances
Guitare
Piano
Couture
Judo
Gym
Marche-VTT
Organisation de fêtes



Vendredi 6 septembre 2024
De 17 h 00 à 19 h 30
Salle Cersilla

8 juillet au 2 août 2024

EQUIPE 2024 ALSH DE CERELLES

Marjorie Directrice ALSH

Chloé
Babeth
Camille
Lola Adjointe d'animation
Ilona
Thois
Diane
Sarah

NOS STAGIAIRES BAF

MAIS AUSSI, KELLY AGENT D'ENTRETIEN ET ANAÏT, CUISINIÈRE

Service-Public.fr E3 TRANSPORTS	
ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES	
À vélo	
Equipements obligatoires	Sanctions en cas d'absence
	Amende
Casque (enfant jusqu'à douze ans)	Jusqu'à 750 €
Gilet de haute visibilité (hors agglomération : la nuit ou en cas de luminosité insuffisante)	Jusqu'à 150 €
Sonnette en bon état	Jusqu'à 38 €
Éclairage fonctionnel	Jusqu'à 38 €